

# L'économie haïtienne en 1915: Ses atouts et ses faiblesses dans le contexte de la concurrence régionale

autour du développement du système économique de plantation<sup>1</sup>

**Guy Pierre**

Professeur d'histoire économique à l'Universidad Autónoma de la Ciudad de Mexico (UACM)

pierre40g@yahoo.com

## Resumen

*Este trabajo trata de definir la capacidad competitiva de la economía haitiana en el Caribe en el año 1915, o sea al momento que los Estados Unidos de América decidieron ocupar militarmente las economías de la zona para el beneficio exclusivo de unas tantas grandes corporaciones azucareras y bancarias que tenían el apoyo del Congreso y del Departamento de Estado. Examina asimismo las ventajas y desventajas que tenía el país en este periodo para competir con las otras economías que apostaban su desarrollo en la captación de importantes flujos de inversiones extranjeras, americanos en particular. Revisa en este contexto algunos estudios que se han realizado sobre el mismo, e indica, por oposición a estos escritos, que el país hubiese podido aprovechar bastante esta coyuntura, aunque no tanto como las demás economías rivales. Sostiene para ello que el Estado debía haber luchado para tener un fuerte apoyo en el Congreso, ya que todo dependía del control de un cierto segmento del mercado americano que se podía llegar a tener, y que es el Congreso que facilitaba ese control por medio de las medidas que tomaba respecto a las cuotas que atribuía a los diversos países. Y por medio también a la tasa de aranceles que aplicaba de manera discriminatoria y en base a los intereses económicos de los grupos de presión a cada kg de azúcar que venía de los países de plantación.*

## Abstract

*This paper tries to define the competitive capacity of the Haitian economy within the Caribbean of 1915, the year that the United States of America decided to occupy militarily the economies of the area for the benefit of a few sugar and banking corporations. This occupation enjoyed the support of Congress and the State Department. The paper also examines the advantages and disadvantages that the country had in this period to compete with the other economies that focused their development on attracting large flows of foreign, in particular American, investment. It reviews in this context some studies that have been undertaken on this subject; and indicates, contrary to these writings, that the country could have taken advantage of this conjuncture, although not to the same degree as the rival economies. The article maintains that the Haitian State should have struggled to have strong support in the US Congress, because everything depended on the control of a share of the American market, and that Congress facilitated this control through the measures it took with respect to the quotas allocated to the various countries. Furthermore, Congress set the tariffs, applied in a discriminatory manner and according to the economic interests of the lobbies related to interests in each of the plantation countries.*

*1 Ce texte a été lu par un certain nombre de collègues dont Victor Bulmer-Thomas, Rémy Montas et Antonio Santamaria. L'auteur les remercie de leurs commentaires et suggestions.*

## Introduction

Le texte qui suit s'inscrit dans le cadre d'une recherche<sup>2</sup> en cours dont le but est d'analyser -en comparant leurs approches ainsi que les thèses qu'ils soutiennent et les conclusions auxquelles ils arrivent- les travaux qui ont essayé d'étudier jusqu'à date les effets des investissements américains sur l'économie nationale pendant la période dite de l'occupation (1915-1934). Il vise donc à réunir quelques éléments analytiques de plus, en vue de réaliser cette recherche. Ceci -et c'est ce qui définit son objet principal- en faisant de manière succincte une évaluation de la capacité concurrentielle de l'économie nationale au niveau de la région à un moment précis donné, soit en 1915. C'est à dire pendant l'année où les marines précipitèrent par la violence la réalisation d'un fait économique, qui n'a pas eu lieu pendant le dernier quart du XIXe siècle et qui ne pouvait pas, non plus, avoir lieu durant cette période, mais qui entraînait, néanmoins, dans la logique de l'expansion accélérée du développement du capitalisme aux États Unis. Ou qui constituait, pour mieux dire, une nécessité impérieuse pour le jeune impérialiste ascendant d'alors: on veut parler de l'intégration subite et totale de l'économie nationale dans l'espace économique des États Unis. Des faits semblables étaient aussi survenus quelques années avant dans les économies hispanophones de plantation. Toutes ces économies avaient vu, en effet, s'accroître à l'extrême, de cette manière, les rivalités qui les opposaient les unes aux autres, depuis la période coloniale, sur le marché international. Mais elles n'avaient pas toutes pas la même capacité concurrentielle, et ne disposaient pas toutes, non plus, -ce qui est évident- des mêmes atouts ou les mêmes capacités d'attrait de facteurs externes de développement. Par contre elles avaient toutes un certain

<sup>2</sup> Voir: Pierre, Guy, *La economía haitiana y las inversiones norteamericanas durante el periodo de 1910/18-1939/40: Un estado parcial de la cuestión*; inédit.

nombre de faiblesses. Tout ceci, abstraction faite du statut politique que le Département d'Etat leur avait imposé, conditionnait leur développement. Et ce d'autant plus qu'elles pouvaient concevoir leur développement que suivant le modèle de plantation et ne pouvaient produire seulement un nombre réduit -deux ou trois seulement, pas plus- de marchandises données à haute valeur marchande pour soutenir et dynamiser ce modèle déterminé de développement. C'est à dire les marchandises qui permettaient aux gros industriels et banquiers américains, qui avaient ouvertement ou non appuyé, ici et là, les différents coups de force des marines durant la tranche de 1898-1915, de maximiser la mise en valeur de leurs capitaux. Or ces marchandises étaient toutes identiques. La concurrence entre ces économies de la région était donc très âpre car aucun de ces espaces économiques ne pouvait s'écarter de cette règle- à savoir le développement par le commerce international- qui leur était imposée, comme ce fut du reste le cas pour toutes les autres économies mêle les plus avancées. Il est donc nécessaire de présenter les facteurs dont disposait l'économie nationale en cette période pour faire face à cette concurrence et assurer ainsi son développement. On le fait ci-après, cependant, en suivant un ordre inverse, c'est à dire en commençant d'abord par examiner les faiblesses dont elle souffrait pour exposer ensuite les atouts dont elle disposait.

Pour bien baliser le champ de ces quelques réflexions, il convient cependant de faire, au préalable, deux observations: premièrement, on se limite à considérer l'économie nationale à un moment donné, et seulement à ce moment donné. Cela veut dire que l'on ne se propose pas de considérer comment elle a évolué après ce moment, ceci en vue d'éviter de discuter du problème susmentionné que l'on appelle l'échec de l'impérialisme en Haïti. De nombreux travaux

l'aborder, et ce de manière rigoureuse, comme, par exemple, la thèse de Maîtrise encore inédite de Nancy Dorsainvil<sup>3</sup> ou celle de troisième cycle, aussi inédite, de Schiller Thébaud. Ou l'ouvrage de Suzy Castor<sup>4</sup> et celui, pour ne citer que ceux là, de Ketly Millet<sup>5</sup>. Il n'entre, malheureusement, pas dans le champ des présentes réflexions qui sont un arrêt net sur le moment en question, soit l'année de 1915.

Comme deuxième observation, on se limite pour des raisons de clarté à présenter les facteurs en question beaucoup plus sous la forme d'un simple listing, et non sous la forme d'une étude approfondie, autrement dit on se garde de les développer de manière exhaustive ou approfondie. Il est un fait que ce procédé n'est pas très recommandé dans un texte de ce genre et que les lecteurs sont en droit de le questionner. On préfère malgré tout procéder de cette manière dans cet espace limité et de référer tous ceux qui désirent approfondir le débat à deux autres études<sup>6</sup> où ils peuvent trouver un plus grand nombre d'éléments de réflexion à ce sujet. Ceci dit on se base pour tout cela sur un certain nombre de travaux classiques très connus dans la bibliographie générale ainsi que sur les études auxquelles on fait allusion plus haut. On évite toutefois, par ailleurs, de recourir à d'importantes sources manuscrites pour fonder les différents aspects des problèmes que l'on aborde. Et encore moins à de longues séries statistiques, la revue Conjonction n'étant pas conçue pour des travaux d'histoire économique.

3 Dorsainvil, Nancy, *Presencia del capital norteamericano en Haití y república Dominicana (1915-1930)*, FLACSO-Sede México, 1982.

4 Castor, Suzy, *La ocupación norteamericana de Haití y sus consecuencias (1915-1934)*, México, 1971.

5 Millet Ketly, *Les paysans haïtiens et l'occupation américaine*; Collectif Paroles, Montréal, 1978.

6 Pierre, Guy, *The frustrated development of haitian sugar industry between 1915/18 and 1938/39. International financial and commercial rivalries*, in: Albert, Bill and Graves, Adrian, *The world sugar economy in war and depression 1914/40*. Routledge, London and New York, 1988. Et, Pierre, Guy, *La crise de 1929 et le développement du capitalisme en Haïti. Une perspective de longue durée et une conjoncture perdue*; (À paraître en 2015 chez CIDHICA).

## A. Les faiblesses, leurs caractéristiques et leur ampleur

Le terme faiblesse peut ne pas paraître très approprié dans le cadre d'une telle étude. Et il n'est pas, non plus, facile à définir. On peut toutefois affirmer qu'il se réfère aux difficultés qui se présentaient à l'économie nationale sur le marché international au moment de son incorporation dans l'espace économique de l'impérialisme américain. Et qu'il situe ces difficultés dans la longue durée, c'est à dire qu'il les présente comme le résultat d'un long procès ou d'un long mouvement accumulatif de faits qui ont fortement affecté la capacité compétitive du pays dans la région. Ces faits sont de plusieurs ordres mais ce sont notamment ceux qui se rapportaient à certains aspects de la structure économique et des institutions juridiques qui l'ont le plus désavantagé. On peut aussi sans doute signaler quelques faits d'ordre politique et social, tels que, par exemple, ceux auxquels les marines ont eu à faire face et sur lesquels les différents Financial Adviser<sup>7</sup> insistent beaucoup dans leurs rapports. Et que ces fonctionnaires présentent, de plus, comme le facteur qui aurait fondamentalement porté les investisseurs américains à ne pas s'orienter -durant particulièrement la tranche de 1915-1922- vers le pays pour s'installer de préférence de l'autre côté de la frontière et dans les deux autres économies de plantation concurrentes: Cuba et Porto Rico. On veut parler de l'instabilité politique que les guerres récurrentes entre les différentes fractions des classes dominantes avaient provoquée après le départ du gouvernement d'Antoine Simon en 1911 et qui, jusqu'aux années 1920-1921, n'avait pas été, en toute rigueur, totalement résolue.

On trouve aussi cette idée dans les

7 Voir les rapports, et aussi les travaux qu'ils ont réalisés et publiés après qu'ils sont partis du pays. Il faut toutefois mentionner que Sidney de la Rue ne semble pas avoir soutenu ce point de vue durant le temps qu'il a passé au pays au titre de Financial Adviser Receiver General.

travaux de l'intellectuel libéral anglo-américain Leland Jenks<sup>8</sup> sur les différents pays qui furent occupés par les troupes américaines. Pourtant elle n'est pas tout à fait exacte. Autrement dit, ce problème ne constitua pas vraiment, comme on le montre dans cette étude suscitée sur l'industrie sucrière locale, un élément suffisant pour apprécier le volume de capitaux qui s'est détourné du pays pour se diriger de préférence vers les autres pays de la région. L'État l'avait résolu. Il faut aussi mentionner, sur le plan général, que, pour s'implanter dans un espace économique déterminé, le capital ne requiert pas toujours, contrairement à ce qui est souvent soutenu<sup>9</sup>, qu'il y existe au préalable un climat de paix total ou absolu<sup>10</sup>. De même qu'il n'exige pas, non plus, l'existence préalable d'un cadastre territorial pour assurer ses mouvements de déplacement -fréquents ou permanents- d'un espace économique donné du centre du système capitaliste international (SCI) vers un ou plusieurs autres de la périphérie de cette formation économique et sociale. Cela veut dire que l'imbroglio que le système foncier local affichait sur le plan légal, en 1915, ne plaça pas réellement l'économie nationale dans une situation particulièrement difficile du point de vue concurrentiel sur le marché régional. Certains auteurs insistent beaucoup, sur le plan général, sur cette question alors que le capital ne s'en inquiète presque jamais dans ses mouvements hors-frontière, car il la règle toujours, ou il contrecarre toujours tout au moins ses effets nuisibles, par la dynamique de ses mouvements de reproduction. Ceci dit, il faut sans doute nuancer ces affirmations dans le cas

8 Jenks, Leland, *The Haitian problem; in: Wilgus, Curtis. A., The Caribbean Area, The George Washington University Press, 1934.*

9 Les conseillers financiers véhiculent tous cette idée dans leurs rapports ou les ouvrages qu'ils ont publiés après leur départ du pays; ils s'appuient notamment dans l'ensemble sur la période antérieure à 1922.

10 En effet, une étude, malheureusement inédite, sur les cycles d'investissements directs étrangers (IDE) dans la Caraïbe au XXe siècle indique que les flux de ces catégories de capitaux vers la région durant cette période n'ont pas reflété le profil des cycles politiques que les différents pays ont connus. Cf. Pierre, Guy, *Los ciclos de las inversiones directas extranjeras en el Caribe en el siglo XX y sus efectos en el crecimiento de la región*, Communication présentée, en 2003, à Montevideo, au Congrès de l'Association Uruguayenne d'Histoire Economique.

sous étude car le système national de propriété présentait effectivement, sur le plan légal, des caractéristiques particulières. Celles-ci s'étaient beaucoup compliquées avec le morcellement de la propriété qui avait augmenté pendant tout le XIXe siècle avec l'augmentation de la population paysanne ainsi qu'avec celle de plusieurs contraintes d'ordre économique et l'existence de certaines pratiques culturelles de caractère traditionnel auxquelles les familles sont soumises encore et qui les poussent ou tendent à les porter à fragmenter -«souvent au delà d'une certaine limite rationnelle ou superficie productive<sup>11</sup>»- les parcelles qu'elles exploitent en vue de faire face à certains types de problèmes. Il n'était donc pas possible de constituer un cadastre. Mais, quoique ce fût un problème important qui a beaucoup pesé sur le mouvement de l'économie nationale, on peut difficilement le considérer comme l'un des facteurs qui ont le plus désavantagé l'économie nationale au profit du développement de la République voisine. Le faire c'est se limiter à un seul niveau de l'analyse et laisser de côté plusieurs autres facteurs qui permettaient d'écarter de fait pendant cette période toutes les entraves que les unités de plantation, qui le désiraient<sup>12</sup>, pouvaient rencontrer pour se doter en terres. D'ailleurs la structure globale du système de propriété garantissait d'emblée aux corporations plantationnaires internationales - indépendamment de leur taille en termes de capitaux- la possibilité d'acquérir des terres pour produire une marchandise agricole quelconque; ceci en raison du fait que l'État possédait la plus grande part des domaines nationaux et qu'il était contrôlé à son tour par l'appareil administratif américain qui pouvait le forcer à exproprier les petits propriétaires au profit de ces corporations.

#### A dire vrai on ne peut sûrement pas

11 C'est à dire une superficie plus petite que celle des unités de production agricole que l'on connaît dans la littérature économique sous le nom de «mouchoir de terre».

12 Au moment ou après le débarquement des marines en 1915.

comparer, par simple transposition mécanique, le système foncier local à celui que les investisseurs américains rencontrèrent en République Dominicaine au lendemain de leur arrivée avec les marines. Mais il n'existait pas, non plus, de cadastre dans ce pays en ces années de 1907-1911, et, de plus, le système foncier dominicain ne posait pas de problèmes moins complexes, sur le plan légal, que le système haïtien. En effet les travaux existant indiquent que le système de «terrenos comuneros» qui y existait posait de véritables problèmes; mais que le capital a pu les dominer et se valoriser à une très grande échelle.

A la vérité, pour aller vite, on peut dire après ces quelques remarques liminaires que les faiblesses majeures de l'économie nationale sur le plan concurrentiel se situaient de préférence, au moment de la souillure, à trois niveaux précis. Tout d'abord, au niveau de la longue politique économique prétendument nationaliste envers les investissements étrangers qui fut suivie au XIXe siècle, plus précisément après la période de Salnave (1867-1869); ensuite à l'absence au sein ou dans les coulisses de l'appareil d'État de penseurs comme Frédéric Marcelin; et, enfin, au manque d'esprit d'entreprise que les hommes d'affaires locaux affichaient à l'arrivée des marines.

Le premier élément de faiblesse renvoie au fait que, dès les années 1875, les investissements directs étrangers (IDE) s'étaient transformés en un vecteur clé de développement. Dès ces années, les économies de la région -et aussi celles des Etats européens qui avaient emboîté fort tard, au XIXe siècle, le sillage de la révolution industrielle- ne pouvaient assurer leur développement sans s'ouvrir aux flux des capitaux étrangers. Quelques hommes d'Etat du pays, Boiron Canal et Louis-Joseph Janvier par exemple, reconnurent assez tôt ce fait. Le président Salomon également, qui alla même jusqu'à

faire passer, en 1883, une loi à ce sujet. Mais ce fut, en tout état de cause une mesure assez circonstancielle, même si, entre 1880 et 1910, un certain nombre d'hommes d'affaires étrangers furent autorisés à implanter des entreprises<sup>13</sup> dans le pays. En fait tous les dirigeants respectaient, d'une façon ou d'une autre, le principe que la Constitution de 1805 avait établi, en son article 4 ou 5, au sujet du droit de propriété aux hommes d'affaires étrangers, et le statut sous lequel ces hommes d'affaires pouvaient opérer. D'aucuns ont essayé de palier ou contourner ce principe en tolérant des unions formelles qui pouvaient avoir lieu à l'église entre des «hommes d'affaires étrangers» et des «femmes haïtiennes». Mais cette politique ne fut pas suffisante pour porter des capitaux étrangers à investir dans le pays. Elle n'aida pas l'économie nationale, en fait, à attirer même pas 1% vers elle -pour avancer un chiffre que l'on peut sûrement confirmer par les séries de Fred Rippy ou de Cleona Lewis<sup>14</sup>- de la masse de capitaux productifs qui furent investis dans le continent entre 1880 et 1913. D'une façon générale les économistes et historiens, à l'exception de Schiller Thébaud, évitent d'aborder avec rigueur cet élément de faiblesse. Pourtant, il faut admettre, même si l'on tient, selon la vieille tradition historiographique, à camper, pour des raisons nettement subjectives ou apparemment objectives mais «purement épidermiques» en fait, tel ou tel président de la fin du XIXe siècle, que le recours à ce type de mariage s'assimilait davantage à des pratiques que l'on peut qualifier de «marronnage constitutionnel» qu'à des éléments de politique économique.

Le deuxième élément de faiblesse est lié au premier. Il indique, en gros, que, par delà de la nécessité qui se posait de lutter -comme cela se fit avec raison- contre la souillure de la

<sup>13</sup> Voir: Thébaud, Schiller, *L'évolution de la structure agraire d'Haïti*, Thèse de 3eme cycle, Faculté de Droit, Paris, 1966. Et Moral, Paul, *Le paysan haïtien*,

<sup>14</sup> Rippy, Fred, *British investments in Latin America, 1822-1949*; University of Minnesota, Minneapolis, 1959.

souveraineté nationale les 27-28 juillet, il aurait fallu avoir dans l'appareil d'Etat un penseur comme Frédéric Marcelin, c'est à dire un homme à idées et vision qui eût pu comprendre la portée de cette conjoncture sur le plan économique et définir, dans le cadre même de l'espace que le Traité de 1915 avait imposé, une politique de soutien appropriée au modèle de plantation. Ce point est important, car, comme les trois économies hispanophones concurrentes, l'économie nationale ne pouvait pas pour reprendre succinctement ce qui est dit plus haut, se développer par le biais d'aucun autre modèle qui ne fut pas celui de plantation agro-exportateur. Mais pour être efficace, c'est à dire compétitif, ce modèle devait s'appuyer solidement sur les flux de capitaux qui liaient organiquement les principaux centres industriels aux centres de matières premières. D'où ce qui porte à penser que l'inexistence, au moment en question, d'un homme d'Etat comme l'ancien secrétaire d'État des Finances du Gouvernement de Florvil Hyppolite et de celui de Nord-Alexis fut cruel pour le pays. A noter que l'on fait bien ici allusion à Marcelin et non à Edmond Paul. Ce, parce que, à bien considérer, en dépit des fortes tendances opportunistes qui l'habitait, il comprit mieux que l'auteur De l'impôt sur le café la question des IDE. Autrement dit, il abordait ce problème sous un angle strictement économique, ce qu'il faut justifier malgré les critiques qu'on peut lui adresser, alors que Paul l'enveloppait, en dépit de la puissance de ses réflexions, dans un cadre fortement teinté des considérations épidermico-idéologiques qui encombrèrent encore la vieille historiographie nationale.

Le troisième élément de faiblesse, par rapport à ce dont la République Dominicaine et Cuba furent témoin entre la fin du XIXe et le début du XXe, est aussi lié au premier, et, du coup, au deuxième également. Il remonte aux

origines mêmes de la fondation de la nation et a été surtout alimenté par la politique économique globale de l'Etat et la politique spécifique de la dette publique, qui, dès le milieu de la première moitié du XIXe siècle, a porté les agents économiques à préférer les circuits de circulation et du commerce d'argent à ceux de la production de biens tangibles. L'arrivée en masse, à la fin du XIXe siècle, des Levantins a accentué ce climat. Ils ont certes, en tout état de cause, facilité la circulation de l'argent dans l'économie locale, mais l'esprit de pacotille qui servait de base aux activités de ces nouveaux agents a eu des effets totalement négatifs sur le comportement des hommes d'affaires. C'est à dire qu'il a poussé la vieille bourgeoisie -aussi bien sa composante nationale que ses franges étrangères, la frange allemande en particulier- à s'enfoncer davantage dans sa torpeur. Pour mieux dire encore, à refuser non seulement de prendre un peu plus de risques, comme un petit nombre de ses membres étaient en train de le faire par d'importants investissements dans le secteur de la production, mais à rester attachée au mode de fonctionnement des petites entreprises familiales. Un certain nombre de ces types d'entreprises étaient certes dotées d'une certaine rationalité, leurs propriétaires misaient surtout sur la «qualité», c'est à dire la qualité des marchandises que ces unités de production fabriquaient. Leslie Manigat retient ce point de réflexion et le présente dans une étude<sup>15</sup>, comme un atout. De fait, c'en fut vraiment un du point de vue concurrentiel, mais uniquement pour ce qui concerne la marchandise obtenue durant, ou à la fin d'un processus donné de production. Le café, par exemple, que Manigat cite d'ailleurs pour argumenter son analyse, et dont les cotations sur le marché international reflétaient effectivement dans une certaine mesure sa haute «qualité», ou supériorité par rapport à

<sup>15</sup> Manigat, Leslie, *Les deux cents ans d'histoire du peuple haïtien, 1804-2004 : réflexions à l'heure du bilan d'une évolution bi-centenaire* ; Editions Lorquet, Collection Chudac.

celle du café de plusieurs autres pays. Il ne le fut pas, cependant, pour ce qui a trait aux types d'entreprises qui produisaient ces marchandises ou cette marchandise spécifique qui fut le «café bon goût haïtien». Autrement dit, quoique ce fût un important atout sur le plan concurrentiel, la bataille pour la qualité n'a pas été vraiment efficace. Elle a été menée sur la base d'un esprit «endogamico-Ti Koulout», et non sur la base d'un esprit moderne, qui existait, par contre, dans une certaine mesure dans les pays limitrophes concurrents et qui aida, du coup, ces pays, avec un ensemble d'autres facteurs, à accentuer, à leur faveur, l'écart qui les séparait du nôtre. C'est-à-dire qui les aida –Cuba particulièrement– à produire un volume énorme et croissant de marchandises, qui étaient également d'une certaine qualité.

Par ailleurs, il faudrait, sans doute, mentionner, dans cet ordre d'idées, deux autres facteurs qui accusaient également la faible capacité concurrentielle l'économie nationale en ces années. On veut parler particulièrement du réseau routier et de la question de la réalisation sur le marché international –le marché américain fondamentalement– des produits qui devaient être exportés. En effet, pour ce qui concerne le premier facteur, les travaux disponibles indiquent que les principales zones de production étaient, faute de routes, isolées les unes des autres. Ce fut à dire vrai, sur le plan concurrentiel, un véritable problème, la circulation des marchandises d'une région ou d'un marché régional à un autre s'étalait en moyenne sur plusieurs journées de travail. Cependant il faut bien analyser ce problème de réseau routier, c'est à dire qu'il ne faut pas le considérer sur le plan abstrait pur comme on pourrait le faire de façon très simple par référence à un text-book d'histoire économique destiné à de jeunes étudiants en licence. Autrement dit, il faut de préférence l'examiner dans le cadre

du modèle en question d'économie de plantation qui constituait, pour le rappeler, le nerf de toutes les formations sociales de la région. Or l'efficace de ce modèle dépendait pour beaucoup et surtout des circuits de transport que les unités de production plantationnaires construisaient chacune de son côté et qui reliaient entre eux par des mouvements circulatoires: les lieux de production des marchandises brutes, les centres de transformation de celles-ci et les centres d'expédition vers les marchés internationaux (les ports). On sait bien que c'est ce schéma qui sert principalement de base à la théorie d'économie d'enclave que certains auteurs soutiennent et qui n'est pas, par ailleurs, soit dit en passant, très bien fondé. On sait bien aussi qu'il fonctionne essentiellement au moyen des lignes de chemin de fer, et qu'il est souvent, de plus, établi par les corporations elles-mêmes, ou exploité par celles-ci en accord avec les entreprises qui a institué ces lignes de transport. Mais ce système était aussi présent en 1915 dans quelques régions limitées du pays, l'Etat avait un peu, malgré sa politique d'interdiction du droit de propriété aux étrangers, participé à son implantation dans ces régions. Ceci par un certain nombre de concessions de construction qu'il avait accordées<sup>16</sup> à quelques hommes d'affaires étrangers et aussi par le rachat –ce qui, soit dit en passant, faisait augmenter la dette souveraine– de quelques lignes ou d'entreprises de voie ferrée qui étaient en difficulté. Certes il était beaucoup moins développé que dans les autres économies concurrentes, particulièrement l'économie cubaine où certaines centrales sucrières réalisaient, depuis le début de la deuxième moitié du XIXe siècle, d'importants investissements dans ce système de transport en vue de dynamiser leurs productions. Mais, malgré ce fait, cette industrie, pour le répéter une fois de plus, suppléait, en tant que moyen de circulation des branches de production de plantation, au man-

<sup>16</sup> Voir particulièrement à ce sujet: Turnier, Alain, *La société des baïonnettes. Un regard nouveau, Le Natal, 1985.*

que de routes, qui a été, par ailleurs, compensé pour beaucoup en termes relatifs au lendemain même de l'arrivée des marines par le système de travail forcé qui fut implanté dans les principales régions du pays<sup>17</sup>. Et qui, pour le rappeler également, ne constituait pas, de plus, en 1915, sur le plan théorique pur, un facteur indispensable et déterminant pour le système d'économie de plantation. C'est à dire pour l'implantation des corporations internationales dans les économies du type de celles qui existaient dans la région. Il ressort donc de tout cela qu'il ne faut pas trop insister sur ce facteur.

Par contre, une toute autre démarche doit être adoptée pour examiner le deuxième facteur. A la vérité, ce fut, à bien considérer, la plus grande faiblesse que le pays étalait en ces années -et jusque du reste pendant la Grande Dépression- dans le cadre de la bataille qui l'opposait aux autres États de la région pour son développement par le biais du modèle de plantation. Cependant ce dernier facteur est beaucoup plus compliqué à expliquer que les précédents, et, pour le faire, il faudrait sans doute élargir le cadre de ces réflexions au-delà de l'année de 1915 qui, pour le répéter une nouvelle fois, sert de bornes à cette étude. Or on ne peut pas le faire pour les raisons déjà expliquées dans l'introduction. On préfère, donc, par conséquent, renvoyer, une fois de plus, le lecteur au texte susmentionné sur l'industrie sucrière locale ainsi qu'à un autre à paraître et qui traite du rôle des marchés préférentiels du sucre dans l'histoire contemporaine<sup>18</sup> de la Caraïbe. Cette dernière observation permet de passer à présent à l'évaluation des atouts dont disposait le pays.

#### B. Les atouts, leurs caractéristiques et leur poids

<sup>17</sup> Cf. Moral, Paul, *Le paysan haïtien*, Les éditions Fardin, 1978, p. 66.  
<sup>18</sup> Pierre, Guy, *El papel de los mercados preferenciales azucareros en la historias recientes de las economías del Caribe, 1900/07-2000/05*. Inédito.

Pour bien aborder ce point, il faut sans doute préciser, au préalable, que l'on entend ici par atout un certain avantage qu'une économie donnée peut avoir, du point de vue économique, par rapport à une autre économie déterminée et que cet avantage doit être considéré et mesuré -tout au moins dans le cadre de ces réflexions-, non pas de manière stricte suivant la perspective de la pensée des économistes classiques -Ricardo en particulier- mais, de préférence, dans le cadre des fondements du modèle d'économie de plantation (Lyd Best-Cesar Ayala). Cette observation est importante car elle renvoie au fait que ces économies ne commerçaient pas entre elles et qu'il n'en était pas, non plus, question, comme on pourrait le postuler selon les hypothèses de la théorie classique du commerce international, mais qu'elles se trouvaient, en dépit de cela, en situation de concurrence sur le marché international en vue d'y trouver le facteur -les capitaux- qu'elles devaient mobiliser en quantité suffisante pour assurer leur développement.

Comme on le voit donc, le terme atout est ici employé dans un sens précis et aussi de manière prudente. C'est à dire non pas dans le sens qui peut être tiré mécaniquement des analyses de quelques uns des hauts fonctionnaires du Département d'État américain - William W. Cumberland et Arthur Millspaugh, par exemple ou également Sidney De La Rue<sup>19</sup>- qui allaient jouer, suite à la signature du Traité de 1915, un rôle de proconsul dans le pays. Il est de préférence employé pour indiquer les facteurs qui plaçaient le pays, en 1915, dans une assez bonne position sur le marché international. C'est à dire dans une situation qui devait ou qui était susceptible de l'aider à dynamiser fortement tant soit peu son économie. Ou encore, pour être plus précis, capter une partie des capitaux internationaux -les capitaux américains notamment- que l'on

<sup>19</sup> Voir par exemple le *Rapport Annuel de 1927-1928 du Conseiller financier*, page 14.



investissait dans le secteur sucrier et d'autres secteurs de plantation, alors en pleine expansion dans la région. Et ceci, sans qu'il lui fût possible de déplacer ou prétendre déplacer à son profit -aussi bien de manière absolue que de façon relative- les autres pays concurrents voisins du marché international de capitaux, puisque ces pays -Cuba particulièrement<sup>20</sup>- avaient déjà bien jeté, depuis les années 1890-1900 et même avant, de solides bases économiques pour attirer vers eux d'importants flux d'investissements étrangers. Vu ainsi, et sur la base de ce que l'on explique dans une étude sur la crise de 1929, on peut dire que le pays disposait, pendant la Grande Guerre qui avait exacerbé à l'extrême la concurrence entre les économies plantationnaires de la région, de plusieurs atouts. Soit quatre en gros pour aller vite.

Le premier c'était la population. Haïti comptait approximativement 1.800.000 d'âmes et sa population augmentait, malgré les nombreux troubles que les guerres récurrentes entre les fractions rivales des classes dominantes pour la prise du pouvoir laissaient dans les tranches masculines d'âge de reproduction (15- 45 ans); cette croissance démographique se faisait à un taux moyen annuel qui ne devait probablement pas être inférieur à 1.3 ou 1.5%. Les études disponibles n'indiquent pas le niveau du taux de chômage en ces années, mais il devait être sans aucun doute extrêmement élevé, puisque le mouvement de reprise et d'expansion qui avait commencé pendant les années 1905/06 n'avait pas créé un nombre important d'emplois. Des dizaines de milliers de paysans et de résidents dans les zones urbaines cherchaient donc, ou du moins, souhaitaient trouver un emploi. Le capital international disposait de cette information, ce qui plaçait l'économie nationale dans son viseur car elle lui

20 En réalité, pour ce qui concerne Cuba, l'on peut dire que déjà, dès les années 1860-1870, le secteur sucrier de ce pays attirait des capitaux étrangers par l'introduction dans ce secteur de manière assez soutenue de la machine à vapeur. Voir. Le Riverand, Julio, *Historia económica de Cuba*, Instituto Cubano del Libro.

offrait la possibilité, par le jeu du marché du travail, de se valoriser sur la base d'un taux de salaire journalier très bas, plus bas -comme ce fut effectivement le cas durant tout le nouveau cycle de plantation<sup>21</sup>- que le taux auquel les journaliers cubains étaient payés.

Le climat constituait le deuxième atout d'attrait pour des capitaux étrangers; il répondait -jusqu'à aujourd'hui du reste- aux conditions naturelles dont le modèle d'économie de plantation a besoin pour définir sa viabilité dans le temps et se développer. Toutes les économies de la région -ce qui est une lapalissade puisqu'elles se situent toutes sous la même latitude- disposaient, à quelques variantes près, de cet atout. Aucune d'elles, pour ce qui a trait à ce facteur précis, ne bénéficiait de manière a priori, d'une plus grande préférence, sauf que telle ou telle d'entre elles pouvaient probablement l'améliorer par des investissements déterminés. Il ressort, donc, pour ce qui concerne ce point, que l'économie nationale était aussi assez bien placée en 1915 que les formations rivales aux yeux du capital.

Par contre, pour ce qui se réfère au troisième atout d'attrait et qui se rapporte aux terres ou plaines que les corporations pouvaient utiliser en raison de leur qualité pour produire des marchandises à haute valeur marchande, il faut sans doute être plus prudent. Car, comme les travaux de Paul Moral ainsi que ceux d'autres auteurs<sup>22</sup> l'ont montré, le pays accusait, en 1915, un important déficit en ce domaine par rapport aux Etats voisins plantationnaires. Mais il faut bien analyser ce déficit, c'est à dire qu'il

21 En effet, le taux du salaire journalier à Cuba représentait cinq fois environ celui que les entreprises étrangères qui existaient pendant l'année 1915 et durant les années après pratiquaient. Le barème salarial était donc de US 1 dollar dans ce pays voisin, et de US 0.20 centimes du dollar en Haïti. C'est ce salaire que les ouvriers de la HASCO recevaient à titre de paye, et ce pour une journée de travail de plus de douze en moyenne. Voir à ce sujet : Pierre, Guy, *La crise de 1929*, ouvrage cité, à paraître.

22 On peut consulter surtout à ce sujet les récents travaux des géographes, comme ceux, par exemple, de Georges Anglade (*Atlas critique d'Haïti*, Montréal, 1982).

ne faut pas le considérer seulement, si l'on veut, du point de vue littéral mais aussi du point de vue relatif. Autrement dit il faut aussi le considérer par rapport à la situation économique même qui existait sur le plan général en cette année de 1915, ou que la Guerre avait créée. Vu ainsi, ce déficit posait des problèmes assez complexes. Il représentait à la fois aussi bien un élément de faiblesse qu'un facteur d'atout. Mais, à cette phase de l'analyse, c'est surtout le deuxième aspect qu'il faut retenir puisqu'avec la Guerre les quelques terres et plaines dont disposait le pays étaient assez suffisantes pour attirer une certaine masse de capitaux. En effet, la guerre avait provoqué la reconfiguration totale de l'offre globale de la production sucrière. Elle avait provoqué une forte réduction de la part du sucre de betterave<sup>23</sup> dans l'offre globale et incité, en revanche, l'augmentation de celle du sucre de canne. Mais les grandes corporations sucrières, qui s'étaient concentrées dans la région, ne pouvaient prétendre produire à elles seules tout le surplus croissant de sucre de canne qui pouvait être placé sur le marché international suite à cette situation. Des corporations de taille moyenne ou marginales avaient ainsi surgi et cherchaient des formations économiques où elles pouvaient trouver un certain nombre de domaines pour valoriser leurs actifs monétaires. L'économie nationale captait de ce fait l'attention du capital, c'est à dire offrait à ces corporations la possibilité de valoriser leurs capitaux. Et ce, d'autant qu'elle affichait les trois atouts antérieurement considérés. D'autant également que quelques unes des terres et plaines qu'elle pouvait offrir à ces unités de production étaient, à en croire des auteurs comme Candelon Rigaud, d'assez bonne qualité pour produire du sucre. C'est ce qui explique, du reste, pourquoi Roger Farham s'était mis en

<sup>23</sup> Les actions militaires -bombardements et autres- en Europe avaient fortement détruit les champs à canne de betterave, ce qui fit diminuer la production mondiale de sucre de betterave de plus de 30% entre 1914 et 1916, et de 43% en 1918. En revanche, l'offre globale du sucre de canne augmenta, elle, de 22% pendant cette période.

contact, au lendemain même du 28 juillet 1915 -c'est à dire en 1916 ou avant l'effacement par l'occupant du vieil article 6 de la constitution qui interdisait aux étrangers d'être propriétaires de biens fonciers- avec les hauts placés du Département d'Etat pour considérer la possibilité que pouvaient avoir certaines corporations sucrières de petite taille pour s'implanter dans le pays. Farham savait que cela n'était pas possible, ou tout au moins qu'il était très difficile de pouvoir le faire, car l'implantation de ces entreprises dans le pays -comme la Chatered Company, par exemple, qui avait la garantie qu'elle pouvait démarrer ses opérations avec un fonds agraire de près de 5.000 has ou la Anglo Haitian Sugar Company qui avait aussi essayé de s'y implanter - aurait pu placer les économies concurrentes dans une situation assez délicate sur le marché international. En effet la part de la région dans l'offre globale du sucre aurait augmenté avec ces entreprises, ce qui aurait énormément accentué la bataille pour le marché américain. Or les grandes corporations, qui contrôlaient la production, pourraient, malgré les puissants atouts dont elles disposaient au Congrès du jeune empire, se trouver obligées de perdre quelques parts du plus grand marché du sucre, puisque les producteurs qui opéraient à l'intérieur de l'Union se battaient féroce ment pour plafonner les exportations des îles voisines vers cette place commerciale, en poussant le Congrès à diminuer les quotas et à augmenter en même temps les tarifs douaniers. Les corporations marginales ne purent pas intervenir dans cette guerre. L'économie nationale resta donc figée, et vit passer devant elle l'année 1915, soit la conjoncture à partir de laquelle l'économie dominicaine commença à se transformer en un concurrent de taille dans la région, et qui fut extrêmement favorable à l'économie cubaine.

## En guise de conclusion

En réalité l'on peut sûrement continuer l'analyse et indiquer d'autres atouts dont l'économie nationale disposait au moment de l'arrivée des marines. Ainsi que plusieurs autres faiblesses qu'elle accusait. Mais il est temps de conclure et de faire remarquer que ces réflexions invitent à reprendre sous d'autres angles l'étude de l'économie nationale durant cette période. C'est à dire à se placer sous l'angle du marché et des problèmes que la Guerre avait provoqués sur le plan concurrentiel au niveau de toute l'industrie sucrière internationale. Ces problèmes étaient, on l'a vu, de plusieurs ordres. Ils étaient donc complexes, et exigent, pour bien les saisir, un autre type d'approche. C'est à dire une approche rigoureuse qui tient compte des trois grandes questions suivantes. Premièrement la tournure particulière que la concurrence entre les économies plantationnaires avait prise autour du marché américain pendant la guerre. Ces économies durent en effet se tourner vers ce seul segment du marché international. Mais la capacité d'absorption de ce marché était limitée. D'autres économies plantationnaires ne faisant pas partie de la région, telles que Java et Hawaï, luttèrent aussi pour s'y implanter de façon durable et en arracher un important segment. En même temps, les unités de production de plantation qui constituaient un secteur important de l'économie de l'union luttèrent pour élargir aux dépens de Cuba et des autres formations économiques rivales les parts de ce marché qu'elles contrôlaient. Une deuxième question renvoyait au capital marchand local et une troisième à l'Etat. Ces deux dernières questions étaient à la fois indépendantes l'une de l'autre et liées entre elles. Le capital marchand profita en effet du système spéculatif et de l'esprit de pacotille qui s'était beaucoup renforcé avec l'arrivée des Levantins pour réaliser d'importants profits. Et s'appuya pour cela sur l'Etat, qui n'avait lui-même, faute de penseurs

comme Marcelin en son sein, aucune vision et qui ne put, par conséquent, prendre aucune mesure pour faciliter la transformation du capital marchand en capital productif. Les secteurs de plantation n'ont pu ainsi s'adapter au climat de concurrence suscitée qui existait. Ils sont restés figés quoiqu'ils disposaient d'importants atouts pour augmenter sensiblement leur participation dans la formation du produit national. Comme on le voit donc, il n'est pas facile d'appréhender les mouvements de l'économie nationale durant cette période. Pour le faire, il faut recourir à des instruments d'analyse beaucoup plus efficaces, comme ceux, par exemple, que l'on retrouve dans les travaux d'un certain nombre d'auteurs -Antonio Santamaría<sup>24</sup> ou Oscar Zanetti<sup>25</sup>, par exemple- sur Cuba et les deux autres pays concurrents.

<sup>24</sup> Santamaría, Antonio, *Sin azúcar, no hay país. La industria azucarera y la economía cubana (1919-1939)*, CSIC-Universidad de Sevilla, 2011. Et Zanetti, Oscar, *Esplendor y decadencia del azúcar en las Antillas hispanas*; Ciencias sociales y Ruth Casa editorial, 2012.

<sup>25</sup> Zanetti Lecuona, Oscar, *Esplendor y decadencia en las antillas hispanas*; Ciencias Sociales- Ruth Casa editorial, 2012.

## Bibliographie sélective

Bowler, Arthur, Etude économique et politique, Editeur Charles Bayley, Paris, 1889.

Dorsainvil, Nancy, Presencia del capital norteamericano en Haití y república Dominicana (1915-1930), FLACSO-Sede México, 1982.

García Álvarez, Alejandro, El binomio del azúcar y la Primera Guerra Mundial, 1900-1920, in: Crespo, Horacio, El azúcar en América Latina y el Caribe. Senado de la República, México, 2006; pp. 167-202.

Joachim, Benoît, Les racines du sous-développement en Haïti, Prix Deschamps 79.

Knight, Melvin, Los americanos en Santo Domingo; Imprenta Listín Diario, Santo Domingo, 1939.

Lewis, Cleona, America's stake in international investments; Washington, 1938.

Le Riverand, Julio, Historia económica de Cuba, Instituto cubano del libro, 1971.

Manigat, Leslie, Les deux cents ans d'histoire du peuple haïtien, 1804-2004 : réflexions à l'heure du bilan d'une évolution bi-centenaire ; Éditions Lorquet, Collection Chudac.

Michel, Georges, Les chemins de fer de l'île d'Haïti, Le Natal, 1989.

Millet, Ketly, Les paysans haïtiens et l'occupation américaine, Collectif Paroles, Montréal, 1978.

Moral, Paul, Le paysan haïtien; Les éditions Fardin, reproduction, 1978.

Norel, Philippe, L'histoire économique globale, Seuil, Collections Points- E66, 2009.

Nurske, Ragnar, Comercio internacional y desarrollo económico; Amorrortu, Buenos Aires, 1968.

Pierre, Guy, The frustrated development of the Haitian Sugar Industry between 1915/18 and 1938/39. International and Commercial Rivalties; in: Albert, Bill and Graves, Adrian, The world sugar economy in war and depression 1914/40. Routledge, London and New York, 1988; pp. 121-130.

Pierre, Guy, Comercio internacional y desarrollo del capitalismo en Santo Domingo; In: Crespo, Horacio, El azúcar en América Latina y el Caribe; Senado, México, 2006; pp. 129-166.

Rigaud, Candelon, Promenades dans les campagnes d'Haïti; L'édition française universelle, Paris, s/d.

Rippy, Fred, British investments in Latin America, 1822-1949, University of Minnesota,

Minneapolis, 1959.

Thébaud, Schiller, L'évolution de la structure agraire d'Haïti de 1804 à nos jours; Thèse de 3eme cycle, Faculté de Droit, Paris, 1966.

Turnier, Alain, La société des baïonnettes. Un regard nouveau. Le Natal, 1985.

Zanetti, Oscar, Esplendor y decadencia del azúcar en las Antillas hispanas; Ciencias sociales y Ruth Casa editorial. 2012.

